

DE LA CONTRAINTE FISCALE À L'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT : QUELLES STRATÉGIES POUR LES ENTREPRISES ?



DOSSIER

**LOI DE FINANCES 2026 : ENTRE OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ET RISQUES
BUDGÉTAIRES, LE GECAM APPELLE À UNE VIGILANCE ACCRUE**

ANALYSE DE LA LOI DE FINANCES 2026 ET DES IMPLICATIONS POUR LE SECTEUR PRIVÉ CAMEROUNAIS

Réunissez, formez, innovez dans un cadre d'exception

Des salles modernes, connectées et adaptées à vos besoins avec des tarifs préférentiels réservés à nos membres. »



Avantage Membre :

Jusqu'à
-30%

sur nos salles



Réservez dès aujourd'hui au 693 353 323 ou par email : bngolle@legecam.cm



Réajuster nos ambitions économiques pour 2026

L'année 2026, dont nous abordons le deuxième trimestre, s'inscrit dans un contexte économique marqué par une incertitude accrue et la nécessité de tenir compte de la réalité. Alors que la Loi de Finances a été construite sur une hypothèse de croissance de 4,3 %, les dernières révisions des partenaires techniques et financiers, notamment du FMI, ramènent désormais cette perspective à 3,3 %. Cet écart significatif nous oblige à regarder la situation telle qu'elle est et à ajuster nos attentes économiques.

La Loi de Finances 2026, telle qu'analysée dans ce Bulletin, s'inscrit déjà dans une dynamique budgétaire contrainte, caractérisée par une forte pression du service de la dette, une dépendance accrue à l'endettement et des hypothèses de mobilisation des recettes internes relativement optimistes. La révision à la baisse de la croissance vient fragiliser davantage cet équilibre déjà précaire.

Trois conséquences majeures peuvent en découler pour les finances publiques.

- Premièrement, un risque accru de moins-values de recettes fiscales, du fait d'une activité économique plus faible que prévu, avec pour corollaire une pression fiscale renforcée sur le secteur formel afin de compenser les écarts.
- Deuxièmement, un accroissement probable des tensions de trésorerie de l'État, susceptible d'entraîner des retards dans l'exécution des dépenses, notamment le paiement des arriérés dus aux entreprises.
- Troisièmement, un ajustement budgétaire en cours d'exercice (collectif budgétaire) quasi inévitable, traduisant une révision des priorités, souvent au détriment des dépenses d'investissement productif.

Pour les entreprises, cette situation comporte également des implications directes. D'une part, une intensification du stress fiscal et réglementaire, dans un contexte où la mobilisation des recettes devient une priorité pour l'État. D'autre part, une dégradation des conditions de trésorerie liée aux retards de paiement publics et à un environnement économique moins porteur, freinant l'investissement et la croissance.

Face à cette réalité, il est essentiel de replacer la vérité économique au cœur de l'action publique. Les entreprises camerounaises, déjà éprouvées par les chocs récents, ont démontré leur résilience et leur sens des responsabilités. Mais cette résilience ne saurait se substituer durablement à des politiques économiques cohérentes, prévisibles et favorables à la production.

L'enjeu pour notre pays n'est pas seulement d'ajuster ses prévisions, mais de renforcer la qualité de son exécution budgétaire, de sécuriser l'environnement des affaires et de restaurer la confiance. Cela passe par une meilleure prise en compte des réalités économiques, une stabilité fiscale accrue, un apurement effectif des arriérés et une priorisation des investissements à fort impact.

Le GECAM réaffirme, à cet égard, sa disponibilité à accompagner les pouvoirs publics dans une démarche constructive, fondée sur un dialogue franc et orienté vers des solutions concrètes. Plus que jamais, l'heure est à la responsabilité partagée et à l'alignement des politiques publiques sur les capacités réelles de notre économie.

Avec détermination et exigence, nous restons convaincus que le Cameroun peut transformer ces contraintes en opportunité, à condition de faire le choix de la rigueur, de la transparence et du partenariat avec le secteur privé.

Célestin TAWAMBA
Président

Readjusting our economic ambitions for 2026

As we enter the second quarter of 2026, the economic landscape is characterised by heightened uncertainty and the need to face reality. Whilst the Finance Act was based on a growth forecast of 4.3%, the latest revisions by technical and financial partners, notably the IMF, now bring this figure down to 3.3%. This significant gap compels us to view the situation as it stands and to adjust our economic expectations.

The 2026 Finance Act, as analysed in this Bulletin, is already part of a constrained fiscal dynamic, characterised by heavy pressure from debt servicing, increased reliance on borrowing and relatively optimistic assumptions regarding domestic revenue mobilisation. The downward revision of growth further undermines this already precarious balance.

This may have three major consequences for public finances.

- Firstly, an increased risk of shortfalls in tax revenue, due to weaker-than-expected economic activity, with the corollary of increased tax pressure on the formal sector to make up the shortfall.
- Secondly, a likely increase in the government's cash flow constraints, which could lead to delays in the execution of expenditure, particularly the payment of arrears owed to businesses.
- Thirdly, an in-year budget adjustment (supplementary budget) is virtually inevitable, reflecting a revision of priorities, often to the detriment of productive investment expenditure.

For businesses, this situation also has direct implications. On the one hand, increased fiscal and regulatory pressure, in a context where revenue mobilisation is becoming a priority for the government. On the other hand, a deterioration in cash flow conditions linked to delays in public payments and a less favourable economic environment, which is holding back investment and growth.

Faced with this reality, it is essential to put economic reality back at the heart of public policy. Cameroonian businesses, already tested by recent shocks, have demonstrated their resilience and sense of responsibility. But this resilience cannot be a long-term substitute for coherent, predictable and production-friendly economic policies.

The challenge for our country is not merely to adjust its forecasts, but to improve the quality of its budget execution, secure the business environment and restore confidence. This requires greater consideration of economic realities, enhanced fiscal stability, the effective clearance of arrears and the prioritisation of high-impact investments.

In this regard, GECAM reaffirms its willingness to support the public authorities in a constructive approach, based on frank dialogue and focused on concrete solutions. Now more than ever, the time has come for shared responsibility and for aligning public policies with the actual capabilities of our economy.

With determination and high standards, we remain convinced that Cameroon can turn these constraints into opportunities, provided it chooses rigour, transparency and partnership with the private sector.

Célestin TAWAMBA
President

SOMMAIRE

EDITORIAL DU PRESIDENT

- Réajuster nos ambitions économiques pour 2026..... 3
- Readjusting our economic ambitions for 2026 4

DOSSIER SPÉCIAL : LOI DE FINANCES 2026

- LOI DE FINANCES 2026 : ENTRE OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ET RISQUES BUDGÉTAIRES, LE GECAM APPELLE À UNE VIGILANCE ACCRUE..... 7-9
- Quel nouveau programme du FMI pour transformer la croissance au Cameroun ?10-11
- Loi de Finances 2026 : Le fiscalisme au service de la Souveraineté Agricole 13
- Structuration progressive de la fiscalité de l'économie numérique au Cameroun, Lecture stratégique des lois de finances 2015-2020..... 15-17

ACTU GECAM

- GECAM : à Yaoundé, le président Tawamba tend l'oreille aux adhérents de la région..... 20-21
- Approche HIMO au Cameroun : le GECAM et le BIT mobilisent le secteur privé pour des infrastructures créatrices d'emplois décentés..... 23-24
- RENCONTRE D'ECHANGES GECAM - PNUD..... 25
- GECAM Women Celebrate the 41st International Women's Day in Colour, Strength, and Unity..... 26-27
- Élection des délégués du personnel au sein du GECAM..... 28

COOPERATION

- CAMTEL et le GECAM posent les bases d'un partenariat au profit des PME 28

FILIERE

- PIISAH au Cameroun : un pari sur la production locale 30-31



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Célestin Tawamba

RÉDACTEUR EN CHEF

Aline Valérie Mbono

SUIVI EDITION

Judith NGO KAM

RÉDACTION

Palissy Chassem

Dr Linda BIKA

Alain Fils Ngaï

Judith Ngo Kam

Sandra Eyike

Espoir Mbungu

Nyam Ahola Djibring

PUBLICITÉ

Boris Ngolle

CRÉDIT PHOTOS

GECAM

MISE EN PAGE

Georges Ibong

**Offre
spéciale**

**valable du
01/04/26
jusqu'au
30/06/26**

**DEVENEZ
INVESTISSEUR
À PARTIR DE 22 000 FCFA
CHEZ NOUS !**

Bénéficiez de :
Plan d'investissement en titres financiers (obligations/actions)

Pour plus d'informations, **veuillez nous contacter sur** 



YAOUNDÉ
+237 699 93 33 00



DOUALA
+237 699 98 88 66



BRAZZAVILLE
+242 06 716 1069



LIBREVILLE
+241 (0)11 73 12 13

I. LOI DE FINANCES 2026 : ENTRE OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ET RISQUES BUDGÉTAIRES, LE GECAM APPELLE À UNE VIGILANCE ACCRUE

Analyse de la loi de finances 2026 et des implications pour le Secteur Privé camerounais

INTRODUCTION

La Loi de Finances pour l'exercice 2026 s'inscrit dans un contexte de relance économique prudente, marqué à la fois par la poursuite des objectifs de la SND30 et par une pression croissante du service de la dette. Adoptée dans un environnement post-électoral sensible, elle ambitionne de concilier consolidation budgétaire et soutien à l'investissement.

Pour le Secteur Privé, cette loi représente un signal fort, mais contrasté. Le GECAM, à travers une analyse rigoureuse des documents budgétaires et des circulaires de préparation et d'exécution, a passé au crible les principales dispositions de cette Loi de Finances. Le présent article vise à éclairer les chefs d'entreprises sur les opportunités à saisir, mais aussi sur les risques majeurs qui pèsent sur le climat des affaires et la compétitivité de notre tissu économique.

1. UN CADRE MACROÉCONOMIQUE SOUS TENSION

Une hypothèse de croissance optimiste

La Loi de Finances 2026 a été élaborée sur la base d'une hypothèse de croissance économique de **4,3 %**, contre 3,9 % en 2025, portée par les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'industrialisation. Si cette trajectoire est techniquement crédible, le GECAM regrette que l'impact économique de la **crise post-électorale d'octobre-novembre 2025** n'ait pas été suffisamment intégré dans les projections alors même que la crise a affecté la trésorerie des entreprises, freiné l'activité et réduit les recettes fiscales potentielles. En ignorant ces signaux, le risque de surestimation de la croissance est réel, exposant ainsi le secteur formel à des pressions fiscales accrues.

Une inflation encore préoccupante

L'objectif de 3 % d'inflation est conforme aux engagements communautaires. Cependant, les entreprises restent vulnérables à l'inflation importée et aux coûts logistiques, particulièrement dans le contexte de la crise actuelle au Moyen Orient.

2. UN BUDGET EN HAUSSE... MAIS FINANCÉ PAR LA DETTE

Le budget 2026 s'équilibre à **8 683 milliards de FCFA**, soit une hausse de 13,2 % par rapport à 2025. Derrière cette progression apparente, le GECAM observe une tendance lourde : **la part des recettes internes dans le financement du budget recule** (passant de 70,9 % à 65,5 %), tandis que celle des emprunts bondit (de 29,1 % à 34,5 %).

Le service de la dette : un boulet pour l'économie

Le poste le plus alarmant reste le **service de la dette**, qui augmente de près de **560 milliards de FCFA** en un an pour atteindre 2 928 milliards. Cela signifie que :

- **45 % des charges courantes** de l'État sont absorbées par le remboursement de la dette.
- **51 % des recettes fiscales collectées** ne servent plus à financer le développement, mais à honorer les engagements financiers passés.

Pendant ce temps, les **dépenses d'investissement public régressent** de 81,6 milliards, ne représentant plus que **19 % du budget**, contre 23 % en 2024. Le GECAM alerte sur cette dynamique : **les nouveaux emprunts servent aujourd'hui à rembourser les anciennes dettes**, plutôt qu'à financer des projets structurants pour l'économie. Cette situation

fragilise la soutenabilité macroéconomique et réduit les marges de manœuvre de l'État pour soutenir l'activité.

3. FISCALITÉ : UNE INSÉCURITÉ JURIDIQUE GRANDISSANTE

La Loi de Finances 2026 modifie **127 articles du Code Général des Impôts**, soit plus du double des modifications opérées en 2025 (57 articles). À cela s'ajoutent **plus de 40 nouveaux frais et redevances** touchant une quinzaine de ministères.

Cette pratique de modifications massives et annuelles du corpus fiscal et parafiscal génère une **insécurité juridique croissante** pour les opérateurs économiques. Le système fiscal camerounais devient chaque jour plus complexe, ce qui :

- Complique la planification fiscale des entreprises ;
- Alourdit les coûts de conformité ;
- Multiplie les zones d'interprétation divergente ;
- Fragilise la prévisibilité indispensable à l'investissement de long terme.

Des mesures d'élargissement de l'assiette fiscale justifiées mais inquiétantes

Plusieurs mesures visent à élargir l'assiette fiscale : imposition des entreprises numériques non-résidentes, TVA sur les promoteurs immobiliers, extension de l'IRCM aux cessions d'actions, etc. Si l'objectif de mobilisation des recettes est légitime, le GECAM craint que ces nouvelles dispositions ne se traduisent par un **alourdissement de la charge fiscale sur le secteur formel**, sans parvenir à capter l'informel.

4. DOUANES ET PARAFISCALITÉ : DES AVANCÉES, MAIS DES COÛTS PERSISTANTS

Des mesures positives à saluer

Le GECAM accueille favorablement la mise en œuvre du **Code des Douanes harmonisé CEMAC-CEEAC** et la prorogation des exonérations sur les équipements stratégiques (énergies renouvelables, santé, bitume, startups). Ces dispositions sont de nature à améliorer la compétitivité des entreprises et à favoriser l'investissement.

La multiplication des taxes parafiscales : un frein à la compétitivité

En revanche, l'accumulation de taxes parafiscales et de frais administratifs constitue un **facteur de renchérissement du coût d'activité**, particulièrement pour les PME. Le GECAM plaide pour une rationalisation de ces prélèvements, un plafonnement et une meilleure transparence sur les contreparties attendues.

5. GOUVERNANCE ET CLIMAT DES AFFAIRES

Digitalisation : une opportunité à encadrer

La Loi de Finances met l'accent sur la digitalisation et l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les administrations financières. Ces outils peuvent améliorer la transparence et réduire les pratiques discrétionnaires. Toutefois, le GECAM appelle à un **encadrement clair de leur utilisation** pour éviter tout risque d'arbitraire ou d'insécurité juridique.

Dialogue public-privé : des avancées à concrétiser

Le renforcement annoncé du dialogue public-privé est positif. Mais le GECAM insiste : l'efficacité de ce dialogue dépendra de la capacité de l'administration à **traduire les échanges en décisions concrètes et mesurables**, avec un impact significatif sur l'économie.

CONCLUSION : LES SIX AXES DE VIGILANCE DU PATRONAT

La Loi de Finances 2026 offre des opportunités réelles pour la production nationale et certains secteurs clés. Toutefois, ces opportunités restent fortement conditionnées par la qualité de l'exécution budgétaire et la stabilité du cadre fiscal.

Le GECAM appelle le gouvernement à une vigilance particulière sur les six axes suivants :

1. **La défense de la stabilité fiscale et réglementaire** : mettre fin aux modifications massives et annuelles du code des impôts.
2. **Le suivi effectif de l'exécution des investissements publics** : accélérer les procédures pour que les crédits votés se traduisent en activité économique.

3. **L'apurement des arriérés de l'État :** publier et respecter un calendrier clair de remboursement des dettes envers les entreprises.
4. **La limitation de la pression fiscale et parafiscale sur le secteur formel :** cibler prioritairement l'informel pour l'élargissement de l'assiette.
5. **La simplification des procédures et la réduction des coûts de conformité :** alléger le fardeau administratif qui pèse sur les PME.

6. **Un dialogue public-privé orienté vers des résultats concrets :** passer des consultations annuelles à des décisions exécutoires.

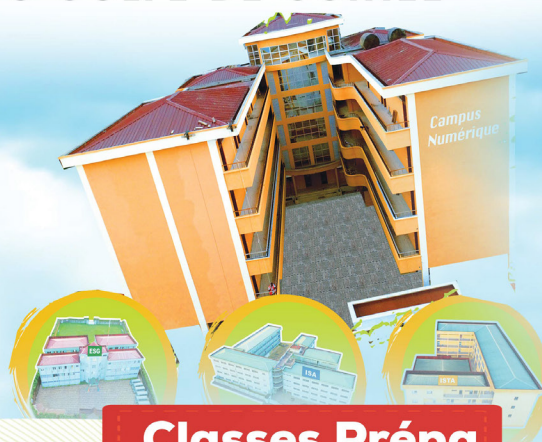
Le GECAM réaffirme sa disponibilité à accompagner les pouvoirs publics dans la mise en œuvre d'une politique budgétaire vertueuse, au service d'une croissance inclusive et durable. Le secteur privé, moteur de l'économie, attend désormais des actes à la hauteur des ambitions affichées.



INSTITUT UNIVERSITAIRE DU GOLFE DE GUINÉE

Une **Grande Université**
Une **Grande Histoire**

30 Ans
de **Formation**
d'**Innovation**
et d'**Expertise**



Nos FORMATIONS

- Brevet de Technicien Supérieur (BTS)
- Higher National Diploma (HND)
- Licence Académique
- Licence Technologique
- Licence Professionnelle
- Professional Bachelor's Degree
- Bachelor of Technology
- Professional Master
- Master of Sciences
- Master of Technology
- Master Professionnel

Classes Prépa

Avec l'ISEN en France

Cycle Ingénieur

En **Informatique & Réseaux**

2 ans à l'IUG, 3 ans en France

Université de Montpellier

- Marketing Vente L3MV
- Master en Business Development

Université de Haute Alsace

- Licence en
Administration des
Réseaux Multimédias

PARTENARIATS AVEC DES UNIVERSITES

National : Dschang, Buea, Douala, Ngaoundéré & Bamenda
International : Montpellier, Haute Alsace, IUT Colmar

BP: 12489 PK8 Douala

691 14 37 31

Tél:(237) 233 43 04 52

www.univ-iug.com

[iug douala](https://www.facebook.com/iug.douala)

ADMISSION
SUR
ETUDE DE DOSSIER

Quel nouveau programme du FMI pour transformer la croissance au Cameroun ?



Par Palissy CHASSEM, Directeur Exécutif Adjoint N°1 du GECAM

À l'heure où le Cameroun s'engage dans la négociation d'un nouveau programme avec le Fonds monétaire international, le bilan des deux précédents accords (2017–2020 et 2021–2024, prolongé en 2025) est aujourd'hui sans équivoque. Ces programmes ont indéniablement permis d'éviter un défaut de paiement ou des déséquilibres extrêmes en préservant les équilibres macroéconomiques essentiels. Sur la période, le déficit budgétaire a été contenu à moins de 3 % du PIB et l'inflation a été maîtrisée autour de 3 %. À ce titre, la stabilité macroéconomique du pays a été préservée.

Cependant, cette stabilisation s'est accompagnée d'une dynamique d'endettement de plus en plus contraignante. La dette publique est passée de 14,9 % du PIB en 2012 à une projection de 39,6 % en 2026. Dans le même temps, le recours à l'emprunt s'est fortement accru, représentant désormais 34,5 % du budget de l'État en 2026 contre 9,0 % en 2012. Plus préoccupant encore, le service de la dette absorbe une part croissante des ressources internes, atteignant 52,2 % des recettes propres en 2026 contre 10,2 % en 2012. Ainsi, si les programmes du FMI ont permis de stabiliser l'économie, cette stabilité repose désormais sur une contrainte budgétaire croissante.

Cette contrainte s'est traduite par un ajustement budgétaire dont le calibrage apparaît imparfait. L'un des effets les plus marquants a été une compression progressive de l'investissement public. En effet, si l'objectif de maîtrise des déficits a été globalement poursuivi, l'ajustement s'est opéré davantage au détriment des dépenses d'investissement que des dépenses de fonctionnement. Ainsi, la part des investissements publics dans le budget de l'État est passée de 34,9 % en 2016 à seulement 20,8 % en 2026, tandis que les dépenses de fonctionnement ont fortement progressé pour atteindre près de 79,2 % du budget de l'État.

Ce déséquilibre est aggravé par des faiblesses persistantes de gouvernance dans la gestion des investissements publics, marquées par des problèmes de sélection des projets, des retards d'exécution, une faible efficacité et des pertes liées à des pratiques de gaspillage. Dès lors, l'ajustement budgétaire a non seulement réduit les volumes d'investissement, mais aussi limité leur impact économique.

En réalité, le problème est plus profond et tient à la structure même du budget de l'État. Au-delà du niveau global des dépenses, les finances publiques camerounaises souffrent d'un déséquilibre structurel croissant. La part des dépenses de fonctionnement est passée de 65,1 % en 2016 à 79,2 % en 2026, soit une hausse de plus de 14 points, tandis que les dépenses d'investissement ont reculé de 34,9 % à 20,8 %.

Cette évolution traduit une orientation budgétaire de plus en plus tournée vers le fonctionnement courant de l'État, au détriment des dépenses productives. Or, ce sont précisément ces dernières qui conditionnent la transformation économique.



Le budget perd ainsi progressivement sa capacité à soutenir la croissance, pour se limiter à financer le fonctionnement de l'appareil public.

Ce déséquilibre structurel alimente un cercle vicieux qui fragilise durablement l'économie. La montée du service de la dette, passé de 10,2 % des recettes propres en 2012 à 52,2 % en 2026, réduit fortement les marges budgétaires. Cette contrainte limite la capacité de l'État à financer les investissements publics, dont la part a chuté à 20,8 % du budget.

En retour, la contraction de l'investissement freine la croissance, qui demeure limitée autour de 3 à 4 %. Cette croissance insuffisante génère des recettes fiscales faibles, ce qui renforce le recours à l'endettement. Ainsi se met en place une dynamique auto-entretenu où la dette augmente sans produire les gains de croissance nécessaires à sa soutenabilité.

Dans ce contexte, la relance de l'investissement public apparaît comme le levier central pour sortir de cette trajectoire. L'expérience récente le montre clairement que lorsque l'investissement public était plus élevé, la croissance atteignait environ 5,5 % à 6 % entre 2013 et 2015. À l'inverse, sa contraction s'est accompagnée d'un ralentissement durable de la croissance.

Les investissements publics jouent un rôle déterminant dans la construction des infrastructures, l'amélioration de la productivité et l'attractivité de l'économie. Ils constituent également un facteur clé d'entraînement de l'investissement privé. Toutefois, leur efficacité reste conditionnée à une amélioration de leur gouvernance et de leur exécution.

Ces constats mettent en évidence les limites du modèle actuel de coopération avec le FMI. Les programmes successifs ont permis de préserver la stabilité macroéconomique, mais ils sont restés largement centrés sur des objectifs d'équilibre à court terme. La croissance est ainsi demeurée modérée, autour de 3,9 % en moyenne sur la période 2012–2025, tandis que les déséquilibres structurels persistent.



Dans le même temps, la dette publique atteint 39,6 % du PIB en 2026 et son service absorbe 52,2 % des recettes propres, réduisant les marges de manœuvre pour les politiques de développement. Cette situation révèle une approche encore insuffisamment orientée vers la transformation structurelle de l'économie.

Dès lors, le prochain programme avec le FMI devra marquer une inflexion stratégique claire. Son succès reposera sur trois piliers essentiels.

1. Le premier consiste à rééquilibrer la structure des dépenses publiques, en réduisant le poids des dépenses de fonctionnement (79,2 % du budget) au profit des investissements productifs (20,8 %).
2. Le deuxième pilier vise à améliorer l'efficacité de la dépense publique, dans un contexte où le service de la dette absorbe 52,2 % des ressources internes.
3. Enfin, le troisième pilier repose sur la promotion d'une croissance tirée par le secteur privé, dans une économie où la croissance demeure limitée à 3–4 %.

L'articulation de ces trois leviers est indispensable pour rompre avec la dynamique actuelle et enclencher une trajectoire de croissance plus forte et durable.



...Strength of the stallion

We Offer
Only The Best.



www.mrsoilnigplc.net

Loi de Finances 2026 : Le fiscalisme au service de la Souveraineté Agricole

Par Dr Linda BIKA, Chargée d'Etudes Made In Cameroon



L'exercice budgétaire 2026 marque un palier critique dans l'exécution de la SND30. Pour les membres du GECAM, cette Loi de Finances ne doit pas être lue comme un simple catalogue de taxes, mais comme l'instrument opérationnel d'un arbitrage politique majeur : le durcissement du protectionnisme pour forcer l'éclosion d'une offre locale compétitive. Entre mesures de dissuasion à l'importation et incitations à la transformation, le chef d'entreprise doit désormais arbitrer entre adaptation rapide et érosion de ses marges.

Le durcissement douanier : une fiscalité de rupture

La Loi de Finances 2026 s'inscrit dans la continuité du PIISAH, en accentuant la pression sur les produits de grande consommation dont les filières locales sont en phase de maturation (riz, maïs, poisson, et surtout les intrants de meunerie). L'augmentation des droits d'accises à l'importation sur ces segments n'est plus une mesure de circonstance, mais un signal structurel.

Pour le dirigeant, l'intérêt est double. D'une part, il s'agit d'anticiper le renchérissement des coûts des intrants importés. D'autre part, cette barrière tarifaire crée un espace de compétitivité-prix pour les substituts locaux. La gouvernance politique utilise ici le levier fiscal pour réorienter les flux de capitaux vers les unités de transformation domestiques, conformément au Plan Directeur d'Industrialisation (PDI).

L'incentive Fiscale : le pivot vers l'agro-industrie

Face au protectionnisme, la Loi de Finances 2026 propose des contreparties indispensables à la survie du secteur privé. L'arbitrage entre soutien local et sécurité alimentaire se traduit par des exonérations ciblées :

- **TVA et droits de douane** : Maintien et élargissement des franchises sur les équipements agricoles et les matériels de transformation de pointe.
- **Régime de réinvestissements** : Des dispositions spécifiques permettent aux entreprises du GECAM de déduire massivement leurs investissements destinés

à la structuration de chaînes de valeur locales.

L'enjeu pour le chef d'entreprise est de transformer une contrainte réglementaire (ex: l'interdiction d'exportation des bois en grumes ou les quotas sur les farines) en une opportunité de modernisation de l'outil de production, financée en partie par l'économie d'impôt.

Sécurité alimentaire et stabilité sociale : le risque inflationniste

Le patronat doit rester vigilant sur l'équilibre précaire de cette politique. Un protectionnisme mal calibré dans la Loi de Finances peut générer une inflation *importée par la fiscalité*. Si l'offre locale, soutenue par le PDI, ne répond pas avec la réactivité nécessaire, le coût de la vie augmentera, pesant sur le climat social et, par ricochet, sur les charges salariales des entreprises.

La gouvernance politique de 2026 mise sur un *pari de l'offre*. Le plaidoyer doit porter sur la synchronisation : les barrières fiscales ne doivent pas précéder les capacités productives réelles des agropoles.

Conclusion : la stratégie de la valeur ajoutée (VA)

En définitive, la Loi de Finances 2026 impose une nouvelle grammaire aux chefs d'entreprise : celle de la *Souveraineté Économique*. Le temps de l'arbitrage passif est révolu. Le dirigeant performant est celui qui aligne son business model sur les priorités régaliennes :

1. S'arrimer aux filières protégées par le PIISAH.
2. Optimiser sa fiscalité via les incitations à la transformation locale.
3. Sécuriser ses approvisionnements au sein du triangle national.

La protection offerte par l'État est une fenêtre d'opportunité temporaire. L'objectif ultime, partagé entre le Gouvernement et le GECAM, reste la compétitivité structurelle de nos entreprises, capable de résister, à terme, à la levée des barrières dans le cadre de la ZLECAF.

CALENDRIER DES FORMATIONS CONTINUES DE FÉVRIER À DÉCEMBRE 2026

N°	DUREE	MODULES DE FORMATION	MONTANTS	LIEU
01	05 et 06 mars	Leadership stratégique et management des équipes	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé
02	26 et 27 mars	Intelligence Artificielle : un levier stratégique pour booster la compétitivité et Anticiper les risques.	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé
03	16 et 17 avril	Diplomatie économique et communication stratégique	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé
04	07 et 08 mai	Comment cartographier ses processus pour gagner en performance et en rentabilité ?	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé
05	28 et 29 mai	Contrôles fiscaux : stratégies de défenses pour les Entreprises	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé
06	18 et 19 juin	Communication efficace : l'art de Prendre la parole et réussir son intervention en public	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé
07	02 et 03 juillet	Stratégies de vente 2026 : digitaliser, personnaliser et sécuriser vos relations commerciales	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé
08	30 et 31 juillet	Recouvrement et contentieux 4.0 : digitaliser, anticiper et sécuriser vos affaires	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé
09	20 et 21 Aout	Caution douanière au Cameroun : comment maîtriser les obligations et optimiser ses opérations ?	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé
10	10 et 11 septembre	Conduite du changement en Entreprise : Quels sont les démarches et les outils ?	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé
11	15 et 16 octobre	ISO 10001 – Satisfaction client et codes de conduite pour renforcer la confiance	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé
12	19 et 20 novembre	Management de la qualité au Cameroun : de la conformité à la compétitivité durable	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé
13	17 et 18 décembre	De l'analyse financière à la performance durable : comment fiabiliser ses données et sécuriser ses résultats ?	75 000 PME 150 000 GE	Douala Yaoundé

CONTACTS UTILES :

 Email : kalimatou@legecam.cm - kdzuga@legecam.cm

Portable : Tél : 694 48 88 97 / 694 03 00 77 / 233 42 31 41

Structuration progressive de la fiscalité de l'économie numérique au Cameroun

Lecture stratégique des lois de finances 2015–2020

Par Alain-Fils NGAÏ, Chargé d'Etudes Numériques



Introduction

La transformation numérique redéfinit les modèles économiques, les chaînes de valeur et les mécanismes traditionnels d'imposition. Face à ces mutations, le Cameroun a progressivement adapté son cadre fiscal afin d'intégrer les réalités émergentes de l'économie numérique.

La présente analyse propose une lecture structurée des lois de finances adoptées entre **2015** et **2020**, en mettant en lumière la trajectoire évolutive de la fiscalité numérique nationale. Elle vise à éclairer les entreprises, les décideurs publics et les partenaires institutionnels sur les dynamiques en cours et leurs implications stratégiques.

1. Contexte stratégique

L'économie numérique se caractérise par :

- La dématérialisation des transactions ;
- La montée en puissance des plateformes électroniques ;
- La circulation transfrontalière des services digitaux ;
- L'importance croissante des actifs immatériels.

Ces évolutions posent trois défis majeurs aux États :

- (i) Moderniser l'administration fiscale ;
- (ii) Préserver la souveraineté fiscale ;
- (ii) Maintenir l'attractivité économique.

Entre **2015** et **2020**, le Cameroun a engagé une adaptation progressive de son architecture fiscale pour répondre à ces enjeux.

2. Une trajectoire en quatre (04) phases structurantes

Phase 1 (2015–2016) : Modernisation administrative et digitalisation des procédures

Durant cette période, les lois de finances introduisent :

- Le suivi électronique des facturations ;
- La reconnaissance juridique des comptabilités informatisées ;
- L'intégration des services Internet dans l'assiette fiscale ;
- Le développement des téléprocédures.

L'**État** se digitalise d'abord lui-même. Cette phase constitue le socle institutionnel de la fiscalité numérique.

Phase 2 (2017–2018) : Reconnaissance économique du numérique

Le numérique commence à être identifié comme réalité économique distincte :

- Traitement spécifique des logiciels ;
- Encadrement des contenus numériques fournis depuis l'étranger ;
- Formalisation accrue des procédures électroniques.

Le numérique cesse progressivement d'être assimilé aux télécommunications traditionnelles et acquiert une visibilité fiscale propre.

Phase 3 (2019) : Fiscalité active du numérique immatériel

L'année **2019** marque un tournant :

- Taxation explicite des applications mobiles ;
- Régulation fiscale des équipements numériques ;

DOSSIER

- Intégration des opérateurs technologiques dans la chaîne de collecte ;
- Institutionnalisation du paiement électronique public.

Le numérique immatériel devient directement taxable. L'infrastructure technologique est mobilisée comme levier d'effectivité fiscale.

Phase 4 (2020) ; Structuration de la fiscalité des plateformes numériques

La réforme de 2020 consacre :

- L'imposition des plateformes de commerce électronique, y compris étrangères ;
- L'assujettissement des commissions des intermédiaires digitaux ;
- La généralisation des déclarations et paiements en ligne ;
- Le renforcement de la fiscalité des contenus numériques transfrontaliers.

Le Cameroun entre formellement dans une fiscalité structurée de l'économie numérique globale.

3. Synthèse comparative (2015-2020)

Dimension	2015–2016	2017–2018	2019	2020
Digitalisation administrative				
Reconnaissance des actifs numériques	-			
Fiscalité du numérique immatériel	-	Partielle		
Fiscalité des plateformes	-	-	-	
Paiement électronique public	Partiel			

4. Implications stratégiques pour les entreprises

a. Formalisation accrue

Les entreprises opérant dans : le e-commerce, les services digitaux, le développement logiciel, la diffusion de contenus numériques, sont désormais intégrées dans un cadre fiscal structuré nécessitant : conformité numérique ; traçabilité électronique ; maîtrise des obligations déclaratives.

b. Renforcement de la prévisibilité

L'évolution progressive du cadre fiscal améliore : la sécurité juridique ; la visibilité réglementaire ; la crédibilité de l'écosystème numérique. La structuration fiscale contribue à l'institutionnalisation du secteur.

c. Enjeu d'équilibre

La fiscalité numérique doit maintenir un équilibre entre : mobilisation des recettes publiques ; compétitivité des entreprises locales ; attractivité pour l'investissement ; soutien à l'innovation.

Un encadrement excessif pourrait freiner la dynamique entrepreneuriale. Un encadrement insuffisant affaiblirait la souveraineté fiscale.

5. Position stratégique

L'analyse de la période 2015–2020 démontre que le Cameroun a suivi une trajectoire cohérente d'adaptation à l'économie numérique.

Le défi pour la prochaine décennie consistera à :

- Consolider l'effectivité des mécanismes existants ;
- Accompagner les PME dans leur transition digitale ;
- Renforcer le dialogue public-privé ;
- Anticiper les enjeux liés à l'intelligence artificielle, aux données et aux nouveaux services digitaux.

Conclusion

DOSSIER

Entre **2015** et **2020**, le Cameroun est passé : d'une *digitalisation administrative embryonnaire*, à une **fiscalité structurée de l'économie numérique**.

Cette transformation progressive constitue un cycle fondateur pour l'architecture fiscale nationale. La fiscalité numérique n'est plus un enjeu sectoriel : elle est désormais **un pilier de la gouvernance économique contemporaine**.

L'accompagnement des entreprises dans cette mutation devient un enjeu stratégique majeur pour la compétitivité nationale.



Abonnez-vous à votre trimestriel d'information

www.legecam.cm

@legecam

POINTS FOCALX GECAM AU SEIN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Dans le cadre de nos efforts continus pour améliorer l'environnement des affaires et faciliter l'interaction des Entreprises avec l'administration publique, nous multiplions les démarches auprès des Administrations publiques afin de trouver des passerelles pour une écoute plus attentive des Entreprises et la diligence dans le traitement de leurs préoccupations au quotidien.

Notre Groupement a ainsi obtenu de certaines Administrations publiques, au fil de ces derniers mois, la désignation en leur sein des points focaux GECAM qui sont chargés notamment de diligenter, examiner et assurer le traitement rapide des préoccupations quotidiennes des Entreprises auprès desdites Institutions

Nous invitons les Entreprises à nous saisir de toutes leurs éventuelles requêtes adressées à ces Administrations et à nous remonter tout éventuel désagrément rencontré dans la mise en œuvre de ce nouveau mécanisme.

Une équipe dédiée reste à la disposition des Entreprises dans nos services pour assurer le suivi et veiller au traitement de leurs requêtes auprès des Administrations publiques

Contacts utiles :

- Email : gecam@legecam.cm; akamgaing@legecam.cm
- Tél : 242 233 001 / 696 232 765



REJOIGNEZ LE RÉSEAU D’AFFILIÉS QUI CONNAÎT LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE EN AFRIQUE

[PREMIERBETPARTNERS.COM](https://premierbetpartners.com)



**HÉRITAGE
DE MARQUE,
INCONTESTÉ**

**PRODUITS À
FORT TAUX DE
CONVERSION !**

FRANCIS NGANNOU
AMBASSADEUR DE LA MARQUE



PARIEZ AVEC LE MEILLEUR

Jouez de manière responsable.

21+

GECAM : à Yaoundé, le président Tawamba tend l'oreille aux adhérents de la région

Par **NYAM AHOLA DJIBRING**, Chargé d'Etudes

Une rencontre inédite dans un climat d'incertitudes

Le mercredi 11 mars 2026, l'hôtel Franco à Yaoundé a accueilli une rencontre entre la présidence du Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM) et les directeurs généraux des entreprises membres basées dans la capitale. Présidé par **M. Célestin Tawamba**, accompagné de **Mme Aline Valérie Mbono**, Directrice Exécutive, l'événement a réuni une quarantaine de participants.

L'initiative s'inscrit dans une stratégie globale de rapprochement, d'écoute et de service renforcé. Alors que le siège du GECAM est à Douala, nombre d'entreprises yaoundéennes se sentaient éloignées des activités et décisions du groupement. Dans un contexte économique marqué par un climat des affaires contraignant et des perspectives incertaines, le Conseil d'administration a choisi la proximité comme levier d'accompagnement. Objectifs de la rencontre : rappeler les missions et réformes du GECAM post-fusion, recenser sans filtre les difficultés des membres, et collecter des propositions pour renforcer l'implication des adhérents de Yaoundé.

Fusion et réformes : un patronat inclusif en construction

Après les civilités, M. Tawamba a cédé la parole à Mme Aline Mbono. Celle-ci a rappelé que la fusion de 2023 entre le Groupement Interpatronal du Cameroun (GICAM) et Entreprises du Cameroun (ECAM) visait à créer un patronat inclusif, rassemblant très grandes entreprises (TGE), grandes entreprises (GE), PME, TPE et associations professionnelles.

Deux grandes réformes ont suivi : une réorganisation du Conseil d'administration, désormais ouvert à toutes les catégories d'entreprises, et une restructuration de la Direction exécutive pour un meilleur accompagnement quotidien. Mme Mbono a présenté quelques services aux membres, tout

en soulignant une fragilité structurelle : le GECAM fonctionne essentiellement sur des cotisations volontaires, contrairement à d'autres patronats d'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Togo, Sénégal) ou au MEDEF français, qui bénéficient d'appuis publics substantiels.

Le **Pr Mevougou** a ensuite présenté le Centre de Médiation et d'Arbitrage du GECAM (CMAG), outil de règlement rapide, efficace et confidentiel des conflits commerciaux entre membres, exhortant les entreprises à privilégier cette voie alternative aux tribunaux, trop longs et coûteux.

Un tour de table révélateur : satisfaction et angoisse mêlées

La parole donnée aux membres a suscité un engouement immédiat. De nombreux participants ont salué, félicité et encouragé le Président pour cette initiative, qu'ils souhaitent voir pérennisée. Pour eux, cette rencontre prouve que les adhérents de Yaoundé ne sont ni marginalisés ni délaissés.

Pourtant, derrière cette satisfaction affichée, le tour de tableau a fait émerger un « chapelet » de difficultés dressant le portrait d'un environnement des affaires anxiogène, peu rassurant pour les porteurs de projets. Les préoccupations recensées touchent la quasi-totalité des pans de la vie des entreprises.

Fiscalité jugée confiscatoire : pression fiscale élevée, contrôles récurrents, redressements tous azimuts, et surtout non-remboursement des crédits de TVA, qui asphyxie la trésorerie.

Marchés publics : manque de transparence, favoritisme, tracasseries multiples à toutes les étapes.

Corruption généralisée : le fléau gangrène les administrations publiques, mais aussi, selon plusieurs participants, certaines entreprises et organisations internationales.



Cautionnement et exigences de la CDEC : conditions trop lourdes, particulièrement pour les PME.

Retards de paiement de l'État : ces délais fragilisent dangereusement la trésorerie et empêchent d'honorer les engagements bancaires.

Tracasseries administratives et contrôles multiples : souvent réalisés en violation de la réglementation.

Difficultés d'accès au financement : problème aigu pour les PME.

Concurrence déloyale et accès aux devises : pratiques anticoncurrentielles et difficultés croissantes pour les transactions internationales.

Immigration et perte de compétences : la fuite des talents prive les entreprises de ressources précieuses.

Formation : pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs.

Non-respect de la préférence nationale : les PME locales sont trop souvent écartées des grands projets.

Attentes des membres : un GECAM plus proactif

Au-delà du constat, les adhérents ont formulé des attentes précises. Ils souhaitent un renforcement du réseautage et des relations d'affaires, notamment via la charte GE/PME. Ils exhortent les grandes entreprises membres à respecter des délais raisonnables de paiement de leurs fournisseurs (PME/TPE). Ils demandent davantage d'événements à Yaoundé, une meilleure valorisation de leur expertise, et un accompagnement renforcé des PME.

Des propositions innovantes ont émergé : création de mécanismes de garantie internes pour les TPE, finalisation d'une cartographie des lignes de financement disponibles auprès des administrations et partenaires techniques, et implication accrue du GECAM dans le règlement amiable des conflits entre membres.

Engagements du Président et perspectives

En réponse, M. **Tawamba** a pris l'engagement d'entreprendre dans les semaines à venir des actions fortes pour adresser efficacement l'ensemble des préoccupations. Il a exhorté les membres à s'impliquer davantage dans la vie du groupement, rappelant que le plaidoyer patronal n'a de crédibilité que s'il s'appuie sur des données factuelles et documentées. Il a insisté sur l'importance de renseigner les questionnaires envoyés par le GECAM, seuls outils permettant de collecter des informations fiables pour nourrir le dialogue avec les pouvoirs publics.

Cette rencontre de Yaoundé marque un tournant. Elle démontre que le patronat camerounais, sous l'impulsion de son président, est résolu à être plus proche de tous ses membres, écouter leurs difficultés et construire avec eux des solutions. Les chefs d'entreprise de Yaoundé, rassurés par cette démarche inédite, attendent désormais des résultats à la hauteur de leurs espoirs et de leurs angoisses.

GECAM FOCAL POINTS WITHIN PUBLIC ADMINISTRATIONS

As part of our ongoing efforts to improve the business environment and facilitate interaction between businesses and public administrations, we are stepping up our engagement with public administrations to establish channels that ensure businesses are listened to more attentively and that their concerns are addressed promptly on a daily basis.

Over the past few months, our Group has thus secured the designation of GECAM focal points within certain public administrations; these focal points are specifically tasked with expediting, reviewing, and ensuring the prompt resolution of businesses' daily concerns with these institutions.

We invite businesses to bring any requests they may have for these agencies to our attention and to report any difficulties encountered in implementing this new mechanism.

A dedicated team within our department remains available to businesses to monitor and ensure the processing of their requests with public administrations

- Useful contacts :
- Email : gecam@legecam.cm; akamgaing@legecam.cm
 - Phone : 242 233 001 / 696 232 765



BUREAU VERITAS DOUALA S.A.U

**Contrôle Technique, Inspection,
Analyse, Certification et Formation**

Zone portuaire Sud - BP 830 - Douala

Tél : (237) 699 50 31 04

Antenne de Yaoundé

1077 Rue Foé – Hippodrome - BP 13848 - Yaoundé

Tél : (237)697 82 97 62/699 31 77 62

Contact.cmr@bureauveritas.com

www.bureauveritas.cm

Approche HIMO au Cameroun : le GECAM et le BIT mobilisent le secteur privé pour des infrastructures créatrices d'emplois décents



Par Espoir Mbungu, Consultant

Un atelier pour conjuguer infrastructures et emploi

Le 20 février 2026 à Douala, le Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM) et le Bureau international du Travail (BIT) ont organisé un atelier de sensibilisation à l'approche HIMO (Haute Intensité de Main-d'œuvre) à l'intention des entreprises du secteur de la construction. Objectif : transformer la manière dont les infrastructures sont réalisées, en faisant de chaque chantier un levier de création d'emplois décents, de valorisation de la main-d'œuvre locale et de développement économique inclusif.

Le contexte camerounais justifie cette urgence. Le pays fait face à un chômage structurel des jeunes, à un sous-emploi persistant, à un déficit important d'infrastructures et à la nécessité de promouvoir des modèles de croissance plus résilients. L'approche HIMO apparaît comme une réponse pertinente : elle optimise l'impact social des investissements publics en privilégiant l'emploi local, sans compromettre les exigences techniques, économiques ou environnementales des projets.

L'atelier s'inscrivait dans la continuité d'une étude de cartographie des PME réalisée avec l'appui du BIT. L'objectif général était clair : renforcer la compréhension, l'appropriation et la promotion de l'approche HIMO par les entreprises comme outil stratégique de création d'emplois décents. Les objectifs spécifiques visaient à présenter le cadre normatif et les principes opérationnels de la méthode, à sensibiliser aux opportunités économiques qu'elle offre, et à encourager une implication accrue du secteur privé.

Cérémonie d'ouverture : un double plaidoyer pour l'engagement patronal

Prenant la parole au nom du BIT, M. **Lassina Traoré** a transmis les salutations du Directeur Claude Yao

Kouamé et réaffirmé l'engagement de l'institution en faveur d'un développement centré sur l'humain. Il a souligné que l'approche HIMO constitue un levier de transformation sociale, permettant la valorisation des ressources locales, l'utilisation accrue de la main-d'œuvre nationale dans les projets d'infrastructures, et la réduction du sous-emploi, en particulier chez les jeunes.

M. Traoré a insisté sur le rôle déterminant des organisations patronales dans la promotion de cette approche. Il les a invitées à plaider pour l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics, à renforcer les capacités des PME afin de leur permettre de participer aux projets HIMO, à promouvoir le dialogue social et le travail décent, et à encourager l'innovation entrepreneuriale face aux défis socio-économiques et environnementaux. Il a salué l'engagement du GECAM et rappelé que cet atelier s'inscrit dans le prolongement du plan d'action issu de l'étude sur la cartographie des PME.

Mme **Aline Valérie Mbono**, Directrice Exécutive du GECAM, a rappelé que le Cameroun fait face à des défis majeurs en matière d'emploi des jeunes et de transformation économique. Elle a souligné que le secteur privé constitue un acteur central dans la transformation des investissements publics en opportunités d'emplois durables. Elle a également rappelé que la vision du GECAM repose sur la promotion d'entreprises performantes, compétitives et socialement responsables.

Dans cette perspective, l'approche HIMO doit être perçue par les entreprises comme une opportunité d'accès aux marchés publics et aux projets financés par les bailleurs, un levier de compétitivité, et un outil d'alignement sur les exigences croissantes en matière de responsabilité sociale et de création d'emplois.



Cadre normatif et opérationnel : l'OIT pose les fondements

La session technique a été ouverte par Mme **Ramianitsoa**, spécialiste HIMO au BIT à Yaoundé. Elle a dressé un diagnostic des trois défis structurels : chômage et sous-emploi des jeunes, déficit en infrastructures, et impacts du changement climatique sur les économies locales. Elle a rappelé le mandat de l'OIT, articulé autour de quatre piliers : la promotion des droits fondamentaux au travail, la création d'opportunités d'emploi décent, le renforcement de la protection sociale, et la promotion du dialogue social.

Le programme HIMO vise à promouvoir un emploi productif et librement choisi, renforcer l'apprentissage et la formation professionnelle, favoriser l'inclusion des groupes vulnérables, et promouvoir le travail décent dans les contextes de reconstruction et de résilience économique. L'intervenante a particulièrement insisté sur le développement des PME du secteur de la construction, qui passe par l'amélioration des procédures de passation des marchés publics et le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des entreprises.

M. **Étienne Tah**, coordonnateur national du projet, a illustré la mise en œuvre concrète de l'approche HIMO à travers un projet de rocade. Il a montré que cette méthode dynamise l'économie locale, améliore la connectivité territoriale et crée des emplois pour les jeunes, en particulier en milieu rural. Les résultats attendus incluent la création d'emplois et le renforcement des compétences des jeunes, l'amélioration des infrastructures rurales, le renforcement des coopératives et groupements économiques locaux, et l'amélioration de la productivité agricole et de l'accès aux marchés.

Enseignements et perspectives

Les échanges entre participants ont permis de dégager plusieurs enseignements majeurs. Premièrement, l'approche HIMO constitue un instrument efficace de création d'emplois et de développement local. Deuxièmement, le secteur privé peut jouer un rôle structurant dans sa mise en œuvre, à condition d'être accompagné. Troisièmement, l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics représente un levier important pour favoriser son déploiement. Quatrièmement, le renforcement des capacités des PME demeure une condition essentielle pour leur participation effective aux projets HIMO.

À l'issue des travaux, les représentants du BIT ont présenté les prochaines étapes du programme : élaboration de modules de formation à destination des PME, plaidoyer auprès des ministères sectoriels pour l'intégration systématique de clauses HIMO dans les marchés publics, et mise en place d'un observatoire des bonnes pratiques.

Le Directeur Exécutif Adjoint n°2 du GECAM, M. **Serge Lonang**, a clos l'atelier en saluant la qualité des échanges et en réaffirmant l'engagement de son organisation à accompagner les entreprises dans l'appropriation et la promotion de l'approche HIMO.

L'atelier de Douala marque une étape décisive dans la mobilisation du secteur privé camerounais en faveur d'investissements générateurs d'emplois. L'approche HIMO cesse d'être une simple option militante pour devenir une exigence de bonne gestion économique et sociale. Reste à transformer la pédagogie en pratique et les intentions en embauches concrètes. Le pari est engagé : l'industrie du BTP camerounaise en sortira renforcée, à condition que les entreprises, les pouvoirs publics et les partenaires techniques unissent leurs efforts pour faire de chaque chantier une opportunité d'emploi décent et de développement inclusif.

RENCONTRE D'ÉCHANGES GECAM – PNUD

Par Antoinette KAMGAING, Chef Service Relation Institutions et Diaspora



Le siège du Patronat Camerounais a abrité le **Lundi 09 Mars 2026** une rencontre d'échanges entre la Direction Exécutive du GECAM et une délégation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), conduite par **Monsieur Mathieu CIOWELA**, Représentant Résident au Cameroun.

Présidée par **Madame Aline Valérie MBONO**, Directrice Exécutive du GECAM, cette rencontre avait pour objectif de renforcer le partenariat institutionnel entre le PNUD et le Secteur Privé et d'explorer les opportunités de diversifier les axes de collaboration existants entre les deux institutions.

Prenant la parole après les civilités d'usage, Monsieur le Représentant Résident du PNUD a tenu à saluer le rôle déterminant du secteur privé dans le développement de notre pays et a souhaité de ce fait une dynamique plus opérante avec celui-ci au regard de sa contribution dans le développement de l'économie. Il a saisi en outre cette occasion pour présenter notamment :

- Les objectifs du nouveau Plan stratégique 2026-2029 du PNUD-Cameroun, aligné sur les priorités nationales et soutenu par trois (03) catalyseurs à savoir : la transformation numérique et intelligence artificielle ; l'égalité des genres et la finance durable ;
- Les axes majeurs mis en œuvre pour l'accompagnement du secteur privé constitués prioritairement par les opportunités de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et la certification sur le genre (Gender seal) ...

Monsieur le Représentant Résident du PNUD a enfin sollicité l'appui du Groupement afin de susciter l'adhésion effective des entreprises à l'intégration du volet RSE et certification sur le genre dans leurs activités et politiques générales.

Aux termes de cet exposé, Madame la Directrice Exécutive du GECAM tout en rappelant brièvement les missions d'accompagnement des Entreprises menées par le Groupement, a tenu à mettre en avant l'environnement économique extrêmement difficile dans lequel évoluent les entreprises qui, au quotidien, restent confrontées à des défis majeurs (pressions fiscales, déficit énergétique, infrastructures, accès aux financements, etc.). Cet environnement hostile n'est pas propice à intéresser les entreprises à suivre d'autres actions car trop préoccupées par leur survie.

Le problème crucial selon le GECAM réside dans la gouvernance. Il est capital d'assainir le dialogue public-public afin d'améliorer la compétitivité des entreprises. Par ailleurs, il est essentiel de définir au préalable la politique publique en matière de RSE pour susciter l'adhésion des entreprises à cette démarche.

Toutefois, malgré cet environnement hostile, le GECAM continue à diversifier ses services pour un accompagnement efficient des entreprises. C'est à ce titre, que le Pôle Nouveaux Enjeux de l'Entreprise par le biais du Service Gouvernance et RSE se consacre à sensibiliser et à accompagner les entreprises dans l'intégration du volet RSE dans leurs pratiques.

Le GECAM tout en saluant l'écoute et la volonté du PNUD à faire évoluer ses mécanismes d'accompagnement du Secteur Privé a réaffirmé sa volonté de travailler en étroite collaboration avec le **PNUD** pour mieux cibler les attentes réelles du secteur privé.

GECAM Women Celebrate the 41st International Women's Day in Colour, Strength, and Unity

By Sandra Carine EYIKE, Head of Translation



The Cameroon Business Organisation (GECAM) marked a significant milestone with the celebration of the 41st edition of the International Women's Day, under the theme: Right, Justice, Action for all Women and Girls, as its female staff commemorated the event for the very first time since the creation of the organization. This inaugural celebration, held over the course of a week, brought together women across departments in a series of activities designed to promote cultural expression, professional development, team cohesion, and institutional recognition.

This first-of-its-kind initiative reflects GECAM's growing commitment to fostering an inclusive workplace environment that recognizes and values the contributions of women within the organization. Beyond the symbolic importance of the celebration, the week-long program provided a platform for engagement, dialogue, and the strengthening of internal collaboration.

The celebration opened with a **Cultural Day** that was nothing short of a vibrant ode to Cameroon itself. Colours spoke where words were not needed. Fabrics told stories of regions, traditions, and heritage. Tables overflowed with the rich and varied culinary treasures of the nation, each dish carrying within it a history, a home.

A key highlight of the Cultural Day was the organization of the first-ever "**Miss Culture GECAM**" competition. In the presence of the Vice President and the Executive Director of GECAM, as well as staff members and invited guests, Miss Fernande Akoa, Chief of the Very Small Enterprises Service was Crowned.

In line with efforts to promote well-being and team spirit, a **Sports and Games Day** was also organized as part of the week's activities. Through a series of recreational and competitive exercises, participants engaged in moments of relaxation that contributed to strengthening interpersonal relationships and fostering collaboration across departments. The activity underscored the importance of physical

well-being and informal interaction in enhancing workplace productivity and cohesion.

Complementing these moments of celebration, GECAM created space for reflection and knowledge-sharing through a **round table discussion** focused on *gender-based violence* and *women's entrepreneurship*. This session brought together participants in an open and constructive dialogue, allowing for the exchange of experiences, perspectives, and practical insights.

Discussions on gender-based violence highlighted the importance of awareness, prevention, and support mechanisms within both professional and social environments. At the same time, conversations on women's entrepreneurship emphasized the need for greater empowerment, access to opportunities, and the development of skills that enable women to actively contribute to economic growth. Participants were encouraged to strengthen their ambitions, pursue leadership opportunities, and play a more prominent role within the business ecosystem.





The week-long celebration concluded with a **reception hosted by the leadership of GECAM** in honour of the women. This closing event brought together staff and management in a convivial setting, providing an opportunity to recognize the efforts and participation of all involved. Over a shared meal, attendees engaged in informal exchanges that further strengthened the sense of community within the organization. The evening concluded on a celebratory note, with music and dance contributing to a relaxed and inclusive atmosphere.

This inaugural celebration was met with strong appreciation from both employees and leadership. For the women of GECAM, the initiative offered a unique opportunity to express themselves beyond their day-to-day professional responsibilities, showcasing talents and capabilities that are not always visible within the workplace. For the organization's leadership, the event provided valuable insight into the diversity, dynamism, and potential of its female workforce.

More broadly, the success of this initiative highlights the importance of creating internal platforms that encourage participation, recognition, and dialogue. It also reflects GECAM's broader vision of promoting inclusive practices that contribute to both individual fulfilment and organizational performance.

As an employers' organization at the forefront of

representing private sector interests in Cameroon, GECAM continues to play a key role in promoting values that support sustainable and equitable economic development. The recognition and empowerment of women, both within the institution and across the business community, remain central to this vision.

Following the success of this first edition, the organization has expressed its intention to institutionalize the celebration of International Women's Day as a key moment in its internal annual calendar. The positive feedback received from participants and stakeholders alike has reinforced the relevance of such initiatives in strengthening internal culture and enhancing employee engagement.

Looking ahead, GECAM aims to build on this momentum by further expanding the scope and impact of future editions, with the objective of deepening discussions on gender-related issues, promoting leadership opportunities for women, and reinforcing the organization's commitment to inclusion.

The 41st International Women's Day celebration at GECAM will thus be remembered as a landmark initiative, one that not only honoured the women of the organization, but also laid the foundation for a more inclusive, dynamic, and forward-looking institutional culture.

Élection des délégués du personnel au sein du GECAM

Par Judith NGO KAM

Conformément à la décision n°000139/MINTSS/SG/DRP/CJ du 2 octobre 2025 fixant les modalités et la date du scrutin, l'élection des délégués du personnel s'est déroulée le 13 janvier 2026 au siège du patronat camerounais, à Douala.

Le corps électoral, composé de M. Boris Verlaine Kelki, Chef de Services RH, de Mme Kevine DZUGA, Chef de Gestion des RH internes et Mme Lucie Kuate, Chef Bureau Facturation, scrutateur désigné par la liste en présence, a procédé au vote. L'unique liste en compétition a recueilli **100 % des suffrages**, avec **22 bulletins favorables** et **aucun bulletin nul**.

À l'issue du scrutin, **quatre nouveaux délégués du personnel**, **Dieudonné Samou, Judith Ngo KAM,**

Sylvia FOUA et Daniel MBOG ont été proclamés élus. Leur mandat est effectif jusqu'en **2028**, conformément à la réglementation en vigueur.

Cette élection, organisée dans un climat social apaisé, marque une étape importante dans le dialogue social au sein du GECAM. Les nouveaux élus auront pour mission de représenter l'ensemble du personnel, de porter leurs préoccupations auprès de la direction et de contribuer à l'amélioration des conditions de travail.

Le ministère du Travail et de la Sécurité sociale, par sa décision préalable, a encadré l'ensemble du processus électoral, y compris la campagne, garantissant ainsi la transparence et la régularité du scrutin.



Stronger Together



10 RAISONS D'ADHÉRER AU GECAM

1. Faire partie d'un réseau, d'une force de progrès au service des entreprises et de l'économie.
2. Bénéficier d'un accompagnement en cas de litige ou différend avec l'Administration ou d'autres acteurs.
3. Bénéficier et participer à des actions collectives et concertées pour résoudre des difficultés ponctuelles ou structurantes de l'environnement des affaires au Cameroun.
4. Interagir avec vos pairs, clients, fournisseurs, partenaires pour élargir votre réseau d'affaires et de lobbying.
5. Bénéficier de services de pointe (information, formation, accompagnement, arbitrage...) développés depuis plus de 60 ans au profit des entreprises.
6. Partager vos idées et accéder à des solutions plus adaptées à vos attentes.
7. Unir vos capacités à la force des entreprises et des groupements membres afin d'améliorer les conditions d'activité et les performances.
8. Contribuer à une meilleure promotion du rôle du secteur privé dans le développement économique.
9. S'associer à l'initiative patronale privée nationale pour améliorer vos affaires et l'économie.
10. Participer à la promotion économique du Cameroun, en vous intégrant dans ce nouveau monde multipolaire.

CAMTEL et le GECAM posent les bases d'un partenariat au profit des PME

L'opérateur historique des télécommunications a engagé des discussions visant à faciliter l'accès des PME aux services numériques de CAMTEL, à travers la mise en place d'un cadre de collaboration.



Dans le cadre du renforcement de son positionnement sur le segment des entreprises, CAMTEL a initié des échanges avec le GECAM, principale organisation patronale du pays, en vue de structurer une collaboration au bénéfice des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Une séance de travail s'est tenue le 05 mars 2026 au siège du GECAM à Douala, réunissant les équipes des deux institutions autour d'une ambition commune : proposer des solutions adaptées aux besoins spécifiques des PME en matière de connectivité et de services numériques.

Au cours de cette rencontre, CAMTEL a présenté une approche intégrée articulée autour de plusieurs leviers, notamment l'accès à Internet haut débit, la téléphonie professionnelle, les solutions d'hébergement sécurisé ainsi que le développement de la présence digitale des entreprises. Cette offre vise à accompagner les PME dans leur transformation numérique et à renforcer leur efficacité opérationnelle.

Les échanges ont également permis de mieux cerner les attentes des entreprises membres du GECAM et de poser les bases techniques, commerciales et organisationnelles du futur partenariat. Les représentants du GECAM ont, à cet effet, exprimé un intérêt marqué pour cette démarche.

Au-delà de la dimension commerciale, cette initiative traduit la volonté de CAMTEL de s'inscrire durablement comme un acteur clé de la transformation digitale des entreprises camerounaises. Les travaux se poursuivent entre les équipes des deux parties afin d'aboutir à une convention-cadre, dont la signature est envisagée dans les prochaines semaines.

PIISAH au Cameroun : un pari sur la production locale

Par Judith NGO KAM, Chef Service Communication



Le Cameroun veut faire du PIISAH un levier central pour réduire sa dépendance aux importations alimentaires et renforcer ses capacités de production locale. Pour les chefs d'entreprise, ce programme ouvre des opportunités concrètes dans l'agro-industrie, la transformation, la logistique et les services liés aux chaînes de valeur agricoles et halieutiques.

Un programme stratégique

Le **Plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique**, plus connu sous le nom de PIISAH, s'inscrit dans la logique de l'import-substitution. Son ambition est de remplacer une partie des produits importés par une production locale plus abondante, plus compétitive et mieux structurée. Dans un contexte de pression sur la facture d'importation, ce programme est présenté comme un outil de souveraineté alimentaire et de relance économique.

L'idée est simple : produire davantage au Cameroun pour conserver la valeur ajoutée dans le pays. Cela implique d'agir à la fois sur la production, la transformation et la commercialisation. Le PIISAH n'est donc pas un simple plan agricole, mais une politique économique qui touche plusieurs secteurs.

Plan triennal (2024-2026), le gouvernement a décidé de consacrer 12,5 milliards de FCFA en 2026 à son développement, après un financement à hauteur de 13,5 milliards de FCFA en 2025.

Ce que le programme change

Pour les entreprises, le PIISAH peut créer de nouveaux débouchés. Les besoins sont nombreux dans les intrants agricoles, les équipements de production, le stockage, le transport, la chaîne du froid, l'emballage et la transformation. Les entreprises capables d'offrir des solutions adaptées à ces maillons de la chaîne de valeur peuvent tirer parti de cette dynamique.

Le programme vise aussi les petites et moyennes entreprises, qui occupent une place importante dans le tissu économique camerounais. Des mécanismes de financement ont été annoncés pour soutenir des projets liés aux filières prioritaires. Cela montre que l'État souhaite associer davantage le secteur privé à la montée en puissance de la production locale.

Les filières prioritaires

Le PIISAH cible surtout les productions stratégiques, notamment celles pour lesquelles le Cameroun dépend encore fortement des importations, et que l'Etat précise dans sa Stratégie Nationale de Développement (SND30). Le riz, le maïs, le poisson et d'autres produits de base figurent parmi les segments les plus sensibles. Ce choix reflète la volonté de répondre à la demande intérieure sur des produits à forte consommation.

La filière halieutique occupe également une place importante. La pêche et la pisciculture sont vues comme des leviers rapides de substitution aux importations, mais elles nécessitent des investissements en alimentation, en reproduction, en conservation et en distribution. C'est un champ d'opportunités pour les entrepreneurs qui veulent se positionner tôt.

Financement et contraintes

Le PIISAH repose sur des financements publics et des mécanismes d'accompagnement destinés aux opérateurs économiques. Une enveloppe spécifique a été mise à disposition pour appuyer les PME du secteur agropastoral et halieutique. L'objectif est de faciliter l'accès au crédit et de soutenir des projets viables sur le plan technique et financier. C'est ainsi que le 4 décembre 2025 à Yaoundé, le ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie sociale et de l'Artisanat (Minpmeesa), Achille Bassilekin III, et le directeur général adjoint de la Banque camerounaise des



PME (BC-PME), Amadou Haman, ont signé une convention portant sur le transfert de 1,5 milliard FCFA au profit des PME. Ce montant est réparti en trois axes d'intervention : 330 millions FCFA destinés aux unités individuelles de transformation agroalimentaire ; 930 millions FCFA pour financer la création de trois unités collectives pilotes, et 240 millions FCFA réservés à l'acquisition de pressoirs modernes pour les coopératives de production d'huile de palme.

Mais il faut garder une lecture réaliste. Comme beaucoup de programmes publics, le PIISAH dépend de la régularité des ressources et de la qualité de l'exécution. Les budgets annoncés peuvent évoluer, ce qui oblige les entreprises à bâtir des dossiers solides et à ne pas compter uniquement sur l'appui de l'État.

Pourquoi les chefs d'entreprise doivent s'y intéresser

Le PIISAH est plus qu'un programme sectoriel. C'est une fenêtre de positionnement pour les entreprises qui veulent investir dans des activités liées à la production locale. Les acteurs capables de structurer des projets crédibles, de maîtriser leurs coûts et de répondre à la demande du marché auront un avantage certain.

Pour les dirigeants, l'enjeu est de se placer sur des segments où la substitution aux importations est encore faible mais le potentiel de croissance élevé. Cela suppose une bonne connaissance des filières, une stratégie d'investissement claire et une capacité à nouer des partenariats avec les producteurs, les coopératives et les institutions financières.

Une opportunité à transformer

Le PIISAH traduit une orientation forte des pouvoirs publics vers la souveraineté productive. Il ne garantit pas à lui seul la réussite des entreprises, mais il crée un environnement plus favorable à l'investissement dans l'agro-industrie. Pour les chefs d'entreprise, l'enjeu n'est pas seulement de suivre le programme, mais de s'y inscrire avec des projets durables et rentables.

Dans un marché encore largement dépendant des importations, les entreprises locales ont une carte à jouer. Celles qui sauront anticiper les besoins, investir dans la qualité et sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement seront probablement les mieux placées pour profiter de cette nouvelle dynamique.



Le respect de la parole donnée

Agréée par la CIMA le 20 septembre 2007, ASSURANCE ET REASSURANCE AFRICAINE (AREA) S.A est une compagnie autorisée à présenter les opérations d'assurance Incendie, Accidents, Risques Divers et Transports (I.A.R.D.T) sur toute l'étendue du territoire national et dans l'espace CIMA.

AREA dispose désormais de Vingt Trois points de ventes sur l'étendue du territoire national.

Pour renforcer ses capacités à faire face à ses engagements, AREA s'est entourée des Partenaires Internationaux qui représentent la fine fleur des Réassureurs et Assisteurs.

Elle a un capital Social de 3 809 070 000 FCFA et un effectif d'environ Quatre Vingt Deux employés.

La compagnie est certifié ISO 9001-2015 depuis Décembre 2024



LE BULLETIN *du Patronat*

CAMEROON EMPLOYERS QUARTERLY NEWSLETTER

ADVERTISING SUBSCRIPTION ORDER FORM (Serves as a Purchase Order)

Company :

Tax ID (NIU) :

Contact Person : Position :

E-mail : Tel / Mobile :

File to be provided by the advertiser (PDF, EPS)

SMEs (Turnover ≤ XAF 3 Billion) — ALL PRICES INCLUSIVE OF TAX (XAF)

AD PLACEMENT	1 Issue	2 Issues	3 Issues	4 Issues
Full Page Interior (A4)	450,000 <input type="radio"/>	400,000 X 2 <input type="radio"/>	350,000 x 3 <input type="radio"/>	300,000 x 4 <input type="radio"/>
Half Page Landscape (A5)	250,000 <input type="radio"/>	200,000 x 2 <input type="radio"/>	170,000 x 2 <input type="radio"/>	150,000 x 4 <input type="radio"/>

Enclosed herewith, payment of the total amount of XAF (in words) :

Payment Method : Cheque Cash Bank Transfer payable to GECAM

COMPTE N° : 10005 00002 09105291001-65 · FIRST BANK BONANJO

NB: This form constitutes an irrevocable purchase order once signed by the subscriber

MERCHANT CODE :

OM : #150*47*874442# - GECAM

MOMO : *126*4*001799# - GECAM 1

Done at on

Signature & Company Stamp

Preceded by : Read and Approved

LE BULLETIN

du Patronat

CAMEROON EMPLOYERS QUARTERLY NEWSLETTER

ADVERTISING SUBSCRIPTION ORDER FORM (Serves as a Purchase Order)

Company :

Tax ID (NIU) :

Contact Person : Position :

E-mail : Tel / Mobile :

File to be provided by the advertiser (PDF, EPS)

LARGE ENTERPRISES — ALL PRICES INCLUSIVE OF TAX (XAF)

AD PLACEMENT	1 Issue	2 Issues	3 Issues	4 Issues
Back Cover (2nd)	1,200,000 <input type="radio"/>	1,100,000 X 2 <input type="radio"/>	1,000,000 x 3 <input type="radio"/>	900,000 x 4 <input type="radio"/>
Inside Back Cover (3rd)	1,000,000 <input type="radio"/>	850,000 x 2 <input type="radio"/>	850,000 x 2 <input type="radio"/>	800,000 x 4 <input type="radio"/>
Inside Front Cover (4th)	1,200,000 <input type="radio"/>	1,100,000 x 2 <input type="radio"/>	1,000,000 x 3 <input type="radio"/>	900,000 x 4 <input type="radio"/>
Double Page Spread	1,500,000 <input type="radio"/>	1,300,000 x 2 <input type="radio"/>	1,200,000 x 3 <input type="radio"/>	1,100,000 x 4 <input type="radio"/>
Sponsored Article	1,200,000 <input type="radio"/>	1,100,000 x 2 <input type="radio"/>	1,000,000 x 3 <input type="radio"/>	900,000 x 4 <input type="radio"/>

Enclosed herewith, payment of the total amount of XAF (in words) :

Payment Method : Cheque Cash Bank Transfer payable to GECAM

COMPTE N° : 10005 00002 09105291001-65 · FIRST BANK BONANJO

NB: This form constitutes an irrevocable purchase order once signed by the subscriber

Done at on

MERCHANT CODE :

OM : #150*47*874442# - GECAM

MOMO : *126*4*001799# - GECAM 1

Signature & Company Stamp

Preceded by : Read and Approved



...Et tout
devient
possible

☎ 8086 📞 (237) 675 82 82 82
📘 🌐 📧 AFG Bank Cameroun
customer.care@afgbank.cm
www.afgbank.cm



QUALITY POLICY

QUALITY POLICY

Reference : DG-PO-MO1-01

Version / Creation Date 10/December 2019

Version / modif Date : 14/Oct. 2025

Page 1 sur 1



Our mission is to **sustainably develop the cotton sector in Cameroon by supporting producers and locally processing seed cotton into semi-finished products** (fiber, cottonseed meal, seeds) and finished products (refined oil, textiles), in service of the national economy and rural communities.

Since 2019, SODECOTON has committed to a participatory approach of continuous improvement of its overall performance, based on a Quality Management System (QMS), in order to better meet the expectations of its stakeholders. **Through controlling its processes and enhancing its performance, the objective is to support producers to achieve an increase of approximately 33% in seed cotton production by 2029.**



Our Quality Policy, aligned with our strategic directions, is based on the following pillars:

● Improving efficiency and performance

- Control our costs and manage risks to remain competitive.
- Optimize processes as a major lever for value creation.
- Leverage data through the upgrade of the information system and internal digital transformation.

● Stakeholder satisfaction

- Identify and analyze the explicit and implicit expectations of clients and partners.
- Strictly and continuously comply with applicable regulations.

● Skills development

- Identify, develop, and maintain key personnel skills and technical know-how.

● Integration of Corporate Social Responsibility (CSR)

- Consider social responsibility as a strategic lever in all company activities.
- Embed CSR principles into daily practices and relationships with stakeholders.
- Communicate CSR commitments and results transparently, consistently, and periodically.



Management and its partners will monitor objectives and key issues and promote a risk-based approach to ensure continuous improvement.

The General Management commits to providing all necessary resources and to considering the requirements of interested parties in developing this policy. To this end, General Management calls on all employees to fully engage by adhering to internal provisions.

This policy shall be reviewed as needed during management reviews.



Fait à Garoua, le

08 FEV 2026

Le Directeur Général,

MHAMADOU BAYERO

CERTIFIED
ISO 9001



Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMKSTRATION AU CAPITAL DE 1 510 000 000 FCFA

Registre de commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71-N° contribuable: MO57400000146H

Direction & Siège Social: B.P. 302, Tel. 222 27 17 27 Garoua - E-mail: sodecoton@sodecoton.cm , www: sodecoton.cm

Délégation de Yaoundé: B.P304-Tel & Fax : 222 20 19 72- Délégation de Douala : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03